



## 15ème législature

<b>Question N° : 453</b>	De <b>M. Damien Pichereau</b> ( La République en Marche - Sarthe )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Transports		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Transports
<b>Rubrique &gt;</b> transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse</b> >Locomotives à propulsion hydrogène	<b>Analyse &gt;</b> Locomotives à propulsion hydrogène.
Question publiée au JO le : <b>01/08/2017</b> Réponse publiée au JO le : <b>17/10/2017</b> page : <b>5018</b>		

### Texte de la question

M. Damien Pichereau interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur le développement des essais, en Europe, des locomotives à propulsion hydrogène (cf. train Alstom Coradia iLint) pour lesquels les tests de fonctionnement en conditions réelles sont en cours. En effet, dans le cadre des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et plus précisément de développement de solution de mobilité propre, qui ressortent des axes du Plan climat présenté le 6 juillet 2017, cette technologie apparaît comme une alternative prometteuse aux solutions existantes. Dans la mesure où 47 % du réseau ferré français n'est pas électrifié et pourrait donc bénéficier d'électrification du réseau, plus complexe et coûteuse à mettre en œuvre, ou de déploiement de locomotives diesel, plus bruyantes et ne répondant pas aux objectifs de défossilisation de l'économie ; cette nouvelle technologie que représente la locomotive à propulsion hydrogène pourrait correspondre aux besoins en termes de modernisation et renouvellement des locomotives sur le réseau TER-Intercités. Aussi, il aimerait savoir si le Gouvernement envisage une expérimentation de cette technologie sur une ligne non électrifiée du réseau régional et Intercités français. Si c'est le cas, il aimerait aussi savoir si les lignes concernées ont déjà été déterminées. Et ainsi, connaître les orientations retenues par le Gouvernement concernant le ferroviaire dans le cadre de l'atteinte de l'objectif de mobilité propre.

### Texte de la réponse

Le déploiement des technologies de l'hydrogène, dans ses divers champs d'application, fait l'objet d'un soutien et d'un suivi marqués de la part du Gouvernement. L'appel à projets "Territoires Hydrogène" d'octobre 2016 n'a pas permis d'identifier de projets consacrés à l'hydrogène dans le ferroviaire. Le Gouvernement reste ouvert à l'accompagnement de travaux de développement et de démonstration sur le sujet, par exemple par l'intermédiaire du Programme investissements d'avenir. Plusieurs régions lancent ou vont lancer des groupes de travail sur l'hydrogène et le ferroviaire afin d'étudier l'opportunité d'utiliser cette technologie sur les lignes régionales. Aujourd'hui, la locomotive développée par Alstom fait l'objet d'essais en conditions réelles en Allemagne et devrait être en fonctionnement courant 2018. De son côté, la SNCF a présenté en juin dernier sa feuille de route hydrogène aux professionnels de la filière, indiquant que des développements restent à réaliser pour améliorer les spécifications des locomotives et prévoit des mises en circulation si possible à l'horizon 2025.